

## Approbation du procès-verbal du Bureau du 23 septembre 2015

---

*Le projet de procès-verbal de la réunion du 23 septembre 2015, ci-annexé, est soumis aux membres du Bureau.*

**Il est proposé au Bureau d'approuver la délibération correspondante.**

## Bureau du Comité Syndical Réunion du 23 septembre 2015 Projet de procès-verbal

---

Le Bureau de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents s'est réuni le mercredi 23 septembre 2015 de 14h à 16h30 dans ses locaux 2 quai du Fort Alleaume à Orléans.

L'ordre du jour était le suivant :

1. **Approbation du procès-verbal du Bureau du 13 mai 2015**
2. **Porté à connaissance de la demande d'adhésion à l'Etablissement de Moulins Communauté**
3. **Point d'information sur la mise en œuvre de la compétence GEMAPI**
4. **Porté à connaissance de la sollicitation du Président de la CLE du SAGE Loire amont**
5. **Portage par l'Etablissement du Sage Cher aval en phase de mise en œuvre**
6. **Prise en considération de la possibilité de mise en place de la majoration de la redevance prélèvements pour les EPTB (SAGE)**
7. **Communication de la Commission européenne d'août 2015 sur des *Lignes directrices relatives à l'évaluation de la capacité de gestion des risques***
8. **Contribution de l'Etablissement au retour d'expérience en cours de réalisation par le CEREMA sur la mise en œuvre de la directive inondation**
9. **Etat d'avancement du projet de plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) 2016-2021**
10. **Avenant à la convention de partenariat technique entre l'IRSTEA et l'Etablissement (Appui des collectivités propriétaires/gestionnaires de digues pour la réalisation des études de dangers)**
11. **Point d'information sur la contribution des retenues de Naussac et de Villerest au soutien d'étiage 2015**
12. **Problématique de la qualité de l'eau dans le lac de Naussac**
13. **Projet de convention entre l'Etablissement et la Communauté de Communes du Haut-Allier relative au site de Naussac**
14. **Occupation du domaine de l'Etablissement sur le site de Villerest**
15. **Point d'information sur les ½ journées de Dialogue Recherche-Gestion organisées par l'Etablissement les 24 et 25 septembre 2015**

16. Attribution d'une subvention au titre de la stimulation de la recherche, du développement et de l'innovation (Projet DIVERSITOX, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand)
17. Portage par l'Etablissement de la maîtrise d'ouvrage de l'opération de soutien d'effectif en saumons dans le bassin de la Loire
18. Attribution de subventions « Patrimoine »
19. Attribution de subventions « Classes Loire »
20. Affectation de crédits de report
21. Questions diverses

**Etaient présents ou représentés**

**REGIONS**

M. André CHAPAVEIRE	Auvergne
M. Gilles DEGUET	Centre-Val de Loire
M. Jean-Pierre LE SCORNET	Pays de la Loire

**DEPARTEMENTS**

M. Christian CHITO	Allier
Mme Christiane JODAR	Loire
M. Pierre LEFORT	Haute-Vienne
M. Gérard MALBO	Loiret
M. Bernard PALPACUER	Lozère
M. Bernard SAUVADE	Puy-de-Dôme

**VILLES DE PLUS DE 30 000 HABITANTS**

M. Olivier CARRÉ représenté par Mme Stéphanie ANTON	Orléans
M. Sébastien CARTIER représenté par M. Pascal TINAT	Bourges
M. Daniel FRECHET représenté par M. Philippe PERRON	Roannais Agglomération

**S.I.C.A.L.A.**

M. Georges ASSEZAT	Haute-Loire
M. Jean-Pierre RÉZÉ	Indre-et-Loire

**Délégations de vote**

- M. Jean-Paul BOISNEAU (Maine-et-Loire) à Mme Christiane JODAR  
Mme Karine GLOANEC-MAURIN (Centre-Val de Loire) à M. André CHAPAVEIRE  
M. Freddy HERVOCHON (Loire-Atlantique) à M. Jean-Pierre LE SCORNET

M. Michel JOUBERT (Haute-Loire) à M. Georges ASSEZAT  
M. Yves MASSOT (Tours) à M. Christian CHITO  
Mme Chantal REBOUT (Blois) à M. Bernard SAUVADE  
Mme Marie-Hélène RIAMON (Rhône-Alpes) à M. Pierre LEFORT  
M. Jean-Luc RIGLET (Loiret) à M. Gérard MALBO  
Mme Anne VERIN (Nièvre) à M. Bernard PALPACUER

### **Excusés**

M. Vincent ALDEBERT  
M. Christian BARLE  
M. Jean-François BARNIER  
M. Patrick BAGOT  
M. Jean-Paul BOISNEAU  
M. Olivier CARRÉ  
M. Sébastien CARTIER  
M. Jean-Bernard DAMIENS  
M. Laurent DAMOUR  
M. Daniel FRECHET  
MME Karine GLOANEC MAURIN  
MME Pascale HAMEAU  
M. Freddy HERVOCHON  
M. Michel JOUBERT  
M. André LEFEBVRE  
M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE  
M. Bruno LIANCE  
M. Louis-François MARTIN  
M. Yves MASSOT  
MME Edith PERRAUDIN  
MME Chantal REBOUT  
MME Marie-Hélène RIAMON  
M. Jean-Luc RIGLET  
MME Dominique SARDOU  
MME Anne VERIN  
MME Marie-Thérèse VIALLE  
M. Rémy VIROULAUD  
MME Marie-Annick VITTAZ

### **Assistaient également à la réunion**

- M. Stéphane MERCERON, directeur de cabinet du Président
- M. Jean-Claude EUDE, directeur général des services
- M. Thanh-Son NGUYEN, directeur de l'exploitation et de la prévention des risques
- M. Benoit ROSSIGNOL, directeur du développement et de la gestion territorialisée
- M. Renaud COLIN, directeur adjoint du développement et de la gestion territorialisée
- M. Pierre PHILIPPE, chef du service prévention des inondations
- M. Mamy TOMBOZAFY, chef du service des barrages de Villerest et Naussac

Au cours de cette réunion, les délibérations suivantes ont été adoptées :

- 15-101-B      Approbation du procès-verbal du Bureau du 13 mai 2015
- 15-102-B      Portage par l'Etablissement du SAGE Cher aval en phase de mise en œuvre
- 15-103-B      Avenant à la convention de partenariat avec l'IRSTEA
- 15-104-B      Occupation provisoire d'une parcelle de l'Etablissement par Roannais Agglomération
- 15-105-B      Attribution d'une subvention au titre de la stimulation de la recherche, du développement et de l'innovation (projet DIVERSITOX, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand)
- 15-106-B      Portage par l'Etablissement de la maîtrise d'ouvrage des opérations temporaires de soutien d'effectif en saumons dans le bassin de la Loire sur la période 2017-2019
- 15-107-B      Attribution d'un financement à Roannais Agglomération
- 15-108-B      Attribution d'un financement à Office de commerce et de l'artisanat du Brivadois
- 15-109-B      Attribution de financements « Classes Loire »
- 15-110-B      Affectation de crédits de reports

## **1. Approbation du procès-verbal du Bureau du 13 mai 2015**

Le Président demande si ce document suscite des remarques.

Le procès-verbal est approuvé.

**[ Cf. délibération n° 15-101-B ]**

Le Président demande ensuite à Messieurs EUDE, NGUYEN, ROSSIGNOL, COLIN, PHILIPPE et TOMBOZAFY de présenter les différents points de l'ordre du jour.

## **2. Porté à connaissance de la demande d'adhésion à l'Etablissement de Moulins Communauté**

Une présentation est effectuée en séance.

## **3. Point d'information sur la mise en œuvre de la compétence GEMAPI**

Une présentation est effectuée en séance.

## **4. Porté à connaissance de la sollicitation du Président de la CLE du SAGE Loire amont**

Une présentation est effectuée en séance.

## **5. Portage par l'Etablissement du Sage Cher aval en phase de mise en œuvre**

Il est proposé au Bureau :

- De donner un accord de principe favorable à la sollicitation de la CLE pour assurer le portage de la mise en œuvre du SAGE Cher aval, sous réserve de la finalisation des modalités techniques, administratives et financières de cette intervention et de l'obtention des moyens financiers nécessaires ;
- D'autoriser le Président à mettre en œuvre les dispositions précédentes.

Cette proposition est adoptée.

**[ Cf. délibération n° 15-102-B ]**

## **6. Prise en considération de la possibilité de mise en place de la majoration de la redevance prélèvements pour les EPTB (SAGE)**

Une présentation est effectuée en séance.

## **7. Communication de la Commission européenne d'août 2015 sur des Lignes directrices relatives à l'évaluation de la capacité de gestion des risques**

Une présentation est effectuée en séance.

## **8. Contribution de l'Etablissement au retour d'expérience en cours de réalisation par le CEREMA sur la mise en œuvre de la directive inondation**

Une présentation est effectuée en séance.

## **9. Etat d'avancement du projet de plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) 2016-2021**

Une présentation est effectuée en séance.

## **10. Avenant à la convention de partenariat technique entre l'IRSTEA et l'Etablissement (Appui des collectivités propriétaires/gestionnaires de digues pour la réalisation des études de dangers)**

Il est proposé au Bureau :

- D'autoriser l'établissement d'un avenant à la convention de partenariat technique entre l'Etablissement et l'IRSTEA dans le cadre de la mise en œuvre de l'action d'appui aux collectivités propriétaires ou gestionnaires de digues du bassin de la Loire et ses affluents, pour un montant total s'élevant désormais à 20 710 € TTC ;
- De financer cette dépense à partir des crédits disponibles pour l'action « Appui technique aux collectivités pour la sécurisation des ouvrages de protection contre les inondations », service analytique 2017 ;
- D'autoriser le Président à signer la convention correspondante.

Cette proposition est adoptée.

**[ Cf. délibération n° 15-103-B ]**

## **11. Point d'information sur la contribution des retenues de Naussac et de Villerest au soutien d'étiage 2015**

Une présentation est effectuée en séance.

## **12. Problématique de la qualité de l'eau dans le lac de Naussac**

Une présentation est effectuée en séance.

## **13. Projet de convention entre l'Etablissement et la Communauté de Communes du Haut-Allier relative au site de Naussac**

Une présentation est effectuée en séance.

## **14.Occupation du domaine de l'Etablissement sur le site de Villerest**

Il est proposé au Bureau :

- D'autoriser l'occupation temporaire du domaine de l'Etablissement pour l'aménagement d'un ponton et d'une cale de mise à l'eau. Ce ponton se situe dans la parcelle de l'Etablissement référencée n°CB50, dans la commune de Villerest, à 800 mètres à l'amont du barrage de Villerest, à la cote 315 mètres NGF ;

Cette autorisation est délivrée sous réserve :

- de la prise en compte des contraintes du règlement d'eau,
  - de la prise en compte du protocole établi pour définir les modalités d'information entre Roannais Agglomération et l'EP Loire en situation de crue, risque de crue ou d'étiage,
  - de la prise en compte des engagements de la charte Natura 2000,
  - de l'obtention des autorisations nécessaires, en matière notamment de sécurité,
- D'autoriser le Président à signer la convention correspondante.

Cette proposition est adoptée.

M. Philippe PERRON ne prend pas part au vote.

**[ Cf. délibération n° 15-104-B ]**

## **15.Point d'information sur les ½ journées de Dialogue Recherche-Gestion organisées par l'Etablissement les 24 et 25 septembre 2015**

Une présentation est effectuée en séance.

## **16.Attribution d'une subvention au titre de la stimulation de la recherche, du développement et de l'innovation (Projet DIVERSITOX, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand)**

Il est proposé au Bureau :

- De donner son accord pour attribuer à l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand un financement de 50 056,00 € (soit 12,71 % de la dépense prévisionnelle de 393 940,00 €) pour la réalisation du projet : « DIVERSité des cyanoTOXines en milieu lacustre et impact sur la biodiversité microbienne » (années 2016-2018).

Dans l'hypothèse où les dépenses réelles justifiées seraient inférieures aux dépenses prévisionnelles, les subventions seront réduites au prorata.



- De financer les dépenses correspondantes à partir des crédits disponibles pour les actions « Développement et gestion territorialisée » de l'Etablissement, article 65738 « Subventions de fonctionnement – autres organismes divers », chapitre 65 « Autres charges de gestion courante », service analytique 3011 « Soutien projets recherche/développement/innovation » ;
- D'autoriser le Président à mettre en œuvre les modalités correspondantes.

Cette proposition est adoptée.

**[ Cf. délibération n° 15-105-B ]**

## **17. Portage par l'Etablissement de la maîtrise d'ouvrage de l'opération de soutien d'effectif en saumons dans le bassin de la Loire**

Il est proposé au Bureau :

- De donner un accord de principe pour assurer la maîtrise d'ouvrage temporaires de soutien d'effectif en saumons dans le bassin de la Loire pour la période 2017-2019, sous réserve de l'obtention de l'ensemble des financements nécessaires.
- D'adapter autant que de besoin le contenu de la prestation de repeuplement en saumons sur le bassin de la Loire afin d'intégrer les dernières observations et analyses produites sur ce thème.
- D'autoriser le Président à mettre en œuvre les modalités correspondantes.

Cette proposition est adoptée.

**[ Cf. délibération n° 15-106-B ]**

## **18. Attribution de subventions « Patrimoine »**

### **Mise en place d'une dalle d'accès et d'un ponton à niveau bas sur le lac de Villerest – Roannais Agglomération**

Il est proposé au Bureau :

- De donner son accord pour attribuer à Roannais Agglomération un financement de 15 000 € (soit 10,15 % de la dépense prévisionnelle de 147 700 € HT) pour la réalisation d'une dalle d'accès et d'un ponton à niveau bas sur le lac de Villerest (42). Dans l'hypothèse où les dépenses réelles justifiées seraient inférieures aux dépenses prévisionnelles, les subventions seront réduites au prorata.
- D'autoriser le Président à mettre en œuvre les modalités correspondantes, et d'imputer les dépenses au chapitre 65 « Subventions – autres charges de gestion courante », sur le budget « Actions patrimoniales » ;
- D'autoriser le Président à mettre en œuvre les modalités correspondantes.

Cette proposition est adoptée.

M. Philippe PERRON ne prend pas part au vote.

**[ Cf. délibération n° 15-107-B ]**

### **Raid nature des gorges de l'Allier – Office de commerce et de l'artisanat du Brivadois (43)**

Il est proposé au Bureau :

- De donner son accord pour attribuer à l'Office de commerce et de l'artisanat du Brivadois (43) un financement de 1 000 € (soit 6,97 % de la dépense prévisionnelle de 14 337 €) pour l'organisation du 2<sup>ème</sup> Raid Nature des Gorges de l'Allier.  
Dans l'hypothèse où les dépenses réelles justifiées seraient inférieures aux dépenses prévisionnelles, les subventions seront réduites au prorata.
- D'autoriser le Président à mettre en œuvre les modalités correspondantes, et d'imputer les dépenses au chapitre 65 « Subventions – autres charges de gestion courante », sur le budget « Actions patrimoniales » ;
- D'autoriser le Président à mettre en œuvre les modalités correspondantes.

Cette proposition est adoptée.

**[ Cf. délibération n° 15-108-B ]**

### **19. Attribution de subventions « Classes Loire »**

Il est proposé au Bureau :

- D'attribuer aux 4 Etablissements scolaires suivants les subventions correspondantes :

			Total projet	Subvention accordée	%
Ecole élémentaire Chavanelle	SAINT-ETIENNE	Loire	6 190,00 €	500,00 €	8,08 %
Ecole publique	BEAULIEU	Haute-Loire	5 970,00 €	500,00 €	8,38 %
Ecole élémentaire du Centre	ECULLY	Rhône	7 160,00 €	500,00 €	6,98 %
Ecole de la Gare d'eau	LYON	Rhône	9 440,00 €	500,00 €	5,30 %

Dans l'hypothèse où les dépenses réelles justifiées seraient inférieures aux dépenses prévisionnelles, les subventions seront réduites au prorata.

- D'imputer les dépenses au chapitre 65 « Subventions – autres charges de gestion courante », sur le budget « Classes Loire ».
- D'autoriser le Président à mettre en œuvre les modalités correspondantes.

Cette proposition est adoptée.

**[ Cf. délibération n° 15-109-B ]**

## 20. Affectation de crédits de report

Il est proposé au Bureau :

- D'autoriser, dans la limite de l'enveloppe résiduelle, l'imputation :

<b>Collectivité</b>	<b>Crédits de report</b>	<b>Montant</b>	<b>Objet</b>
Département du Puy-de-Dôme	<b>Chambonchard</b>	<b>502 €</b>	<b>SAGE Cher Amont 2015</b>
Département de Maine-et-Loire	<b>Chambonchard</b>	<b>417 €</b>	<b>SAGE Loir 2015</b>
	<b>Le Veudre</b>	<b>2 524 €</b>	

- D'autoriser le Président à mettre en œuvre les dispositions précédentes.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président, lève la séance à 16h30.

**Le Président**

**Daniel FRECHET**